



Mauna Kea Technologies obtient un nouveau brevet américain en intelligence artificielle, renforçant son portefeuille de propriété intellectuelle dans l'endomicroscopie

13^{ème} brevet d'IA obtenu par Mauna Kea aux États-Unis

Un portefeuille enrichi de brevets qui renforce la valeur de la plateforme et favorise les partenariats stratégiques

Paris et Boston, le 20 janvier 2025 - 17h45 CET - Mauna Kea Technologies (Euronext Growth : ALMKT) inventeur de Cellvizio®, la plateforme multidisciplinaire d'endomicroscopie confocale laser par minisonde et par aiguille (p/nCLE), annonce aujourd'hui avoir obtenu un nouveau brevet américain pour une technologie d'intelligence artificielle d'amélioration de l'endomicroscopie confocale laser (CLE), renforçant ainsi significativement sa propriété intellectuelle.

Cette nouvelle technologie représente une solution innovante d'interface en temps réel de Cellvizio assistée par l'IA et les médecins, tout en prenant en compte leurs contraintes cognitives et les données d'expérience utilisateur propres aux procédures de diagnostic. Cette technologie de pointe vise à améliorer l'expérience utilisateur et l'efficacité de l'endomicroscopie intégrée à l'IA en milieu clinique.

Ce nouveau brevet¹, baptisé « AURA », vient compléter le portefeuille « EVA » (*Endomicroscopy Virtual Assistant*) de Mauna Kea, qui comprend déjà 12 brevets dédiés à des architectures et des flux de travail innovants pour le traitement d'images en plusieurs étapes fondés sur l'IA.

Les capacités combinées d'AURA et d'EVA permettront d'améliorer de manière significative l'ergonomie, l'interface et l'efficacité de la technologie Cellvizio CLE de Mauna Kea, améliorant ainsi l'adoption et l'utilisation de Cellvizio dans diverses spécialités médicales. Cet accomplissement s'inscrit dans le cadre du récent partenariat de Mauna Kea avec la société britannique V7, leader en matière d'intelligence artificielle (IA) et de labélisation des données, annoncé en mars 2024, dont l'objectif est la construction de grands ensembles de données d'endomicroscopie annotées et de haute qualité.

Sacha Loiseau, Ph.D., Président-directeur général de Mauna Kea Technologies a commenté : « Depuis le lancement de Cellvizio, Mauna Kea a investi de manière stratégique dans les technologies de machine learning - avec notamment le projet « Smart Atlas » en 2010 - et dans la propriété intellectuelle qui s'y rattache. Nous avons réalisé des progrès majeurs dans la mise en œuvre de notre feuille de route en IA et l'obtention de notre 13^{ème} brevet sur ce sujet clé est une étape essentielle et opportune. Les synergies entre notre portefeuille de brevets en pleine expansion, y compris AURA et EVA, et nos récents partenariats créent un écosystème fertile pour faire progresser l'IA dans de multiples domaines thérapeutiques, y compris la détection du cancer de l'œsophage à un stade précoce, la caractérisation des kystes du pancréas et les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin. Cette approche positionne Mauna Kea à l'avant-garde des fonctionnalités d'IA

¹ Numéro de dépôt US-D1057759



appliquées à l'imagerie cellulaire in vivo, visant à améliorer la qualité des traitements et des résultats thérapeutiques. »

À propos de Mauna Kea Technologies

Mauna Kea Technologies est une entreprise mondiale de dispositifs médicaux qui fabrique et commercialise Cellvizio®, la plateforme d'imagerie cellulaire in vivo en temps réel. Cette technologie offre une visualisation cellulaire in vivo unique qui permet aux médecins de surveiller l'évolution des maladies dans le temps, d'évaluer les réactions au moment où elles se produisent, de classifier les zones d'incertitude et de guider les interventions chirurgicales. La plateforme Cellvizio est utilisée dans de nombreux pays à travers le monde et dans plusieurs spécialités médicales et transforme la façon dont les médecins diagnostiquent et traitent les patients. Pour plus d'informations, consultez le site www.maunakeatech.com.

Mauna Kea Technologies

investors@maunakeatech.com

NewCap - Relations Investisseurs

Aurélie Manavarere / Thomas Grojean

+33 (0)1 44 71 94 94

maunakea@newcap.eu

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Mauna Kea Technologies et à ses activités. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques incluses dans ce communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, celles concernant la situation financière, les activités, les stratégies, les plans et les objectifs de la direction de Mauna Kea Technologies pour les opérations futures sont des déclarations prospectives. Mauna Kea Technologies estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le Chapitre 2 du rapport annuel 2023 de Mauna Kea Technologies déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 30 avril 2024, disponible sur le site internet de la Société (www.maunakeatech.fr), ainsi qu'aux risques liés à l'évolution de la conjoncture économique, aux marchés financiers et aux marchés sur lesquels Mauna Kea Technologies est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Mauna Kea Technologies ou que Mauna Kea Technologies ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Mauna Kea Technologies diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions de Mauna Kea Technologies dans une quelconque juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification selon les lois sur les valeurs mobilières de ladite juridiction. La distribution du présent communiqué peut, dans certaines juridictions, être restreinte par la réglementation locale. Les personnes qui entrent en possession de ce document sont tenues de respecter toutes les réglementations locales applicables à ce document.